

Règlement Tournoi de la commune d'Uccle 2019



1) Tous les matchs durent 25 minutes. **Le début et la fin des rencontres sont signalés par la table du juge arbitre.** Les matchs se terminent au moment signalé par la table sans tenir compte d'éventuels arrêts de jeu ou de retard pris dans le début de la rencontre.

2) Si une équipe se présente avec plus de 5 minutes de retard à son match, celui-ci sera joué le temps qu'il reste à écouler mais un score de forfait (0-5) sera attribué à l'équipe fautive.

3) **Les rencontres se jouent selon les règles de l'ARBH de la saison qui va débiter**, en cas de rencontres entre des catégories différentes, les règles appliquées sont celles de la catégorie la plus basse (sauf accord entre les équipes).

4) Les équipes sont réparties en poules, chaque équipe rencontre donc les adversaires de la même poule. Un classement provisoire « style championnat » sera établi à la fin des matchs de poules.

A savoir :

- 3 points la victoire
- 1 point le match nul
- 0 point la défaite.

Pour les matchs de classements la règle changera en fonction du nombre d'équipes dans chaque catégorie :

- poules de 4 équipes: après les 3 matchs de poule, les 1^{er}/2^è et 3^è/4^è s'affronteront sur 1 match de finale.
- poules de 3 équipes: chaque équipe affrontera 2 fois les 2 autres équipes de la poule, le classement final se fera au nombre de points.
- poules de 2 équipes: les équipes s'affronteront 4 fois, le classement final se fera au nombre de points.

Si une égalité intervient lors des finales / matchs de classement nous départagerons les équipes suivant

- la différence entre les buts marqués et encaissés
- le nombre de victoires
- le nombre de goals marqués
- le résultat du match entre les 2 équipes
- tirage au sort

5) Nous demandons aux équipes de respecter les installations et de veiller à la propreté des lieux.

6) Le respect des arbitres est fondamental dans l'attitude d'un hockeyeur ou des spectateurs et en cas d'abus répété ou inacceptable, l'arbitre aura la possibilité d'exclure la personne fautive du terrain voir de déclarer forfait l'équipe en faute.

- Des arbitres nationaux fournis par les clubs d'Uccle arbitreront les rencontres sur grand-terrain.
- Arbitrage U7 à U12: chaque équipe fournit un arbitre pour sa propre rencontre. Si nécessaire Uccle Sport fournit dans la mesure du possible 1 arbitre par match.

7) Ne peuvent se trouver sur le terrain que les joueurs, les coachs et les arbitres du match qui y a lieu. Toute autre personne est priée de rester derrière les barrières qui entourent les terrains.

8) Le protège-dents et les protège-tibias sont obligatoires pour participer aux matchs.

9) Les juges arbitres du tournoi Frédéric Steens et Marc Hainaut sont seuls habilités à trancher toute contestation et à apporter d'éventuelles adaptations au déroulement du tournoi.